

Université du Québec à Montréal
Département de science politique
Automne 2018

POL 4043-40 Systemes politiques de l'Europe occidentale
--

Professeur : Marc Chevrier
Bureau A-3710, tél. : 987-3000 poste 1396
Disponibilité : jeudi de 14H15 à 16H15
ou sur rendez-vous
Courriel : chevrier.marc@uqam.ca

Description

Fondements historiques, politiques et socioéconomiques du système politique des principaux États de l'Europe occidentale. Étude des institutions et des forces politiques.

Objectifs

Le cours vise à la compréhension du fonctionnement et de l'évolution du système politique des quatre principaux pays de l'Europe occidentale : le Royaume-Uni, l'Allemagne, la France et l'Italie. Il suppose l'analyse des institutions et des normes juridiques et politiques caractérisant le régime politique de chacun de ces pays, de même que d'autres éléments, comme le système des partis ou la sociologie des élites, qui relèvent de l'analyse du système politique. Une attention particulière sera portée à la connaissance préalable des grandes étapes de l'histoire politique de chacun des pays et des facteurs socioéconomiques, géographiques ou linguistiques qui déterminent les rapports entre l'État et la société ou la culture politique nationale. Le cours permettra de faire des comparaisons entre les pays étudiés ou entre ces pays et le Canada ou le Québec par exemple. Si le temps le permet, le cours se terminera par un survol de l'impact de l'intégration européenne sur les systèmes politiques nationaux.

Plan de cours

Environ trois ou deux séances et demie de cours seront consacrées à l'étude de chaque pays.

A- Introduction générale

B- Le système politique du Royaume-Uni

Les éléments étudiés :

1- Les grandes étapes de l'histoire politique britannique

- 2- Portrait général du pays : les composantes territoriales et nationales (Angleterre, pays de Galle, Écosse et Irlande du Nord); données socioéconomiques
- 3- Le régime politique et ses institutions
- 4- Le système électoral et les partis politiques
- 5- Le partage du pouvoir de l'État : autonomie locale, dévolution, Brexit et Union européenne

B- Le système politique de la République fédérale d'Allemagne

- 1- Les grandes étapes de l'histoire politique allemande
- 2- Portrait général du pays : population, les composantes territoriales, langues, minorités et données sociales
- 3- Le régime politique et ses institutions
- 4- Le système électoral et les partis politiques
- 5- Le partage du pouvoir de l'État : fédéralisme allemand et Union européenne

C- Le système politique de la République française

- 1- Les grandes étapes de l'histoire politique de la France
- 2- Portrait général du pays : les composantes territoriales, minorités, données socioéconomiques, les « fractures » françaises
- 3- Le régime politique et ses institutions
- 4- Le système électoral et les partis politiques
- 5- Le partage du pouvoir de l'État : autonomie locale, régions, souverainisme et Union européenne

D- Le système politique de la République italienne

- 1- Les grandes étapes de l'histoire politique de l'Italie
- 2- Portrait général du pays : régions, clivage nord-sud, données sociales
- 3- Le régime politique et ses institutions
- 4- Le système électoral et les partis politiques
- 5- Le partage du pouvoir de l'État : régions, dynamique fédérale, souverainisme et Union européenne

E- Dernière séance (si le temps le permet) : récapitulation critique; impacts de l'intégration européenne sur les systèmes politiques nationaux.

Pédagogie

Si l'enseignement s'appuiera sur des exposés magistraux, la discussion en classe de la matière étudiée sera néanmoins encouragée. Outre les lectures indiquées dans le recueil de textes colligés pour le cours, la classe sera invitée à faire d'autres lectures et à utiliser, au besoin, les ressources disponibles sur Internet. Le cas échéant, des textes et des ressources supplémentaires seront ajoutés dans le site Moodle du cours (voir ci-bas).

Une plateforme pédagogique « Moodle » a été créée pour les fins du cours. Des documents, des liens et des informations y seront déposés régulièrement relativement aux enseignements et aux évaluations du cours. On pourra se connecter à la plateforme selon la procédure d'accès indiquée dans le portail du site de Moodle.

Portail général : www.moodle.uqam.ca

Procédure d'accès pour les étudiants : www.moodle.uqam.ca/doc/acces.pdf

L'utilisation d'ordinateurs portables et d'autres appareils électroniques est permise pour la prise de notes. Cependant, l'emploi simultané de jeux vidéo et de la connexion sans fil pour accéder à des réseaux sociaux (Facebook, etc.) et à des sites de divertissement ou autre n'a pas lieu d'être en classe en dehors des pauses.

Évaluation

L'évaluation se fera par deux examens et un travail de fin de session. Le premier examen, un intra, aura lieu le 18 octobre 2018 et l'examen final, lors de la dernière séance de cours, soit le 13 décembre 2018. Faits à livres fermés, les examens couvrent la matière vue en classe et les lectures obligatoires. Ils évaluent les connaissances acquises en tout ce qui regarde les faits institutionnels et sociohistoriques de base des pays étudiés et la capacité de développer des questions relatives à la vie politique de chacun d'eux.

Le travail de fin de session, de 10 à 12 douze pages (interligne 1 et demie ou double), devra être remis lors du dernier cours (13 décembre 2018) et porter sur l'un des thèmes proposés par le professeur ; ceux-ci seront indiqués dans une liste fournie au cours de la session. Ce travail pourra être fait en équipe de deux et devra alors viser environ 20 à 25 pages.

La pondération des points se fera comme suit :

Examen de mi-session :	30 %
Travail de fin de session :	35 %
Examen de fin de session :	35 %

Toute évaluation tient compte de la qualité de l'expression écrite ; tout retard injustifié dans la remise d'un travail sera pénalisé, à raison de 2 % de la note du travail final par jour de retard indu. Aucun travail ne sera accepté après dix jours de retard.

Un rappel : le plagiat, quelle qu'en soit la forme, est sévèrement sanctionné. Donc, les « copier/coller » puisés dans le cyberspace ou les textes colligés du recueil sans la mention précise de la source et sans indication de ce qu'il s'agit d'emprunts seront frappés d'une sanction, pouvant aller jusqu'à l'échec au cours.

Comme le disait si bien Paul Valéry : « Plagiaire est celui qui a mal digéré la substance des autres : il en rend les morceaux reconnaissables. » *Tel quel II*

Bibliographie sélective

- Agrikoliansky, Éric. *Les partis politiques en France*, 3^e éd.. Armand Colin : Paris, 2015. 127 p.
- Allemagne. *Allemagne. Faits et réalité*. Office de Presse et d'information du Gouvernement fédéral : Berlin, 2000. 527 p.
- Autret, Florence. *Angela Merkel*. Éditions Tallandier : Paris, 2017. 315 p.
- Baranger, Denis. *Écrire la constitution non-écrite*. Presses universitaires de France, Paris, 2008. 315 p.
- Barnett, Dounia, Bonnerot, Luce, Prunet, Monique et Théry, Michèle. *Initiation à la civilisation britannique*. Masson : Paris, 1995. 263 p.
- Bigaut, Christian. *Le Président de la Cinquième République*. La documentation française : Paris, 2000. 59 p.
- Blair, Tony et Giddens, Anthony. *La troisième voie : le renouveau de la social-démocratie*. Seuil, Paris, 2002. 266 p.
- Blanc, Jacques, Virieux, Jean-Marie et Waguët, Philippe. *Grands régimes politiques étrangers*. Sirey : Paris, 1988. 246 p.
- Bobbio, Norberto. *Tra due repubbliche*. Donzelli editore : Roma, 1996. 151 p.
- Bodineau, Pierre et Verpeaux, Michel. *Histoire constitutionnelle de la France*, Que sais-je ? N° 3547. Presses universitaires de France : Paris. 127 p.
- Bréchon, Pierre, *Les partis politiques français*. La documentation française : Paris, 2001. 175 p.
- Brenner, Emmanuel (dir.). *Les territoires perdus de la république*. Fayard, Paris, 2015, 411 p.
- Capèle, Jean-Claude, *L'Allemagne hier et aujourd'hui*, 5^e édition. Hachette : Paris, 2006. 159 p.
- Cassese, Sabino (dir.). *Portrait de l'Italie actuelle*. La documentation française : Paris, 2001. 179 p.
- Cautrès, Bruno et Mayer, Nonna (dir.). *Le nouveau désordre électoral. Les leçons du 21 avril 2002*. Presses de Sciences Po : Paris, 2004. 412 p.
- Chagnollaude, Dominique (dir.). *La vie politique en France*. Éditions du Seuil : Paris, 2000. 480 p.
- Chagnollaude, Dominique, Quermonne, Jean-Louis. *La V^e République III. Le pouvoir législatif et le système de partis*. Flammarion : Paris, 2000. 259 p.
- Charlot, Jean. *La politique en France*. Le livre de poche : Paris, 1994. 287 p.
- Charlot, Monica. *Le pouvoir politique en Grande-Bretagne*. Presses universitaires de France : Paris, 2^e édition, 1998. 361 p.
- Chassaigne, Philippe. *Histoire de l'Angleterre*. Flammarion : Paris, 2001. 514 p.
- Chevrier, Marc et Gusse, Isabelle (dir.). *La France depuis de Gaulle*. Montréal : Presses de l'université de Montréal, 2010, 314 p.
- Civardi, Christian. *L'Écosse contemporaine*. Paris : Ellipses édition Marketing, 2002. 175 p.
- Colin, Mariella (dir.). *L'Italie Réussites et échecs d'une république*. Minerve : Paris, 1994. 302 p.
- Costa, Olivier et Ferrouche, Éric. *Qui sont les députés français ? Enquête sur des élites inconnues*. Presses de la Fondation nationale des sciences politiques : Paris, 2007. 214 p.
- Costa, Olivier et Kerrouche, Éric, Magnette, Paul (dir.). *Vers un renouveau du parlementarisme en Europe?*. Bruxelles : Éditions de l'université de Bruxelles, 2004. 302 p.
- Cubertafond, Alain. *Le pouvoir, la politique et l'État en France*. Hachette : Paris, 1993. 294 p.
- Curtis, Michael et al. (dir.). *Western European Government and Politics*. Longman : New York, 1997. 442 p.
- Dammanne, Dominique (dir.). *La démocratie en Europe*. L'Harmattan : Paris, 2004. 259 p.
- de Baecque, Antoine. *Une histoire de la démocratie en Europe*. Le Monde éditions : Paris, 1991. 410 p.
- De Waele, Jean-Michel et Magnette, Paul (dir.). *Les démocraties européennes*. Paris : Armand Colin, 2008, 455 p.
- Denquin, Jean-Marie. *La monarchie aléatoire*. Presses universitaires de France : Paris, 2001. 143 p.
- Diamanti, Ilvo. « Électeurs et partis en Italie : un jeu ouvert », *Pouvoirs*, n° 103, p. 45-64.
- Duhamel, Olivier. *Le pouvoir politique en France*. Seuil : Paris, 2003. 472 p.
- Durand, Jean-Dominique. *L'Italie de 1815 à nos jours*. Hachette : Paris, 1999. 155 p.
- Férec, Laurent et Florence Ferret. *Dossiers de civilisation allemande*. Éditions Ellipses : Paris. 2018. 256 p.
- François, Bastien. *Le régime politique de la V^e République*. Paris : La découverte, 2008, 121 p.
- Frison, Danièle. *Histoire constitutionnelle de la Grande-Bretagne*. Paris : Ellipses, 2005, 201 p.

Fromont, Michel. *Les institutions de la République fédérale d'Allemagne*, documents d'études N° 1.11. La documentation française : Paris, 1994. 47 p.

Gauchet, Marcel. *Comprendre le malheur français*, coll. Folio. Stock : Paris, 2016, 437 p.

Gaudillère, Bernard. *Le régime politique italien*, Que sais-je ? N° 3457. Presses universitaires de France : Paris, 1999. 127 p.

Gaudillère, Bernard. *Les institutions de l'Italie*, documents d'études N° 1.17. La documentation française : Paris, 1994. 47 p.

Gazano, Antoine. *L'essentiel des régimes politiques étrangers*. Galino éditeur : Issy-les-Moulineaux. 2016, 172 p.

Georgel, Jacques. *L'Italie au XX^e siècle (1919-1995)*. La documentation française : Paris, 1996. 181 p.

Gicquel, Jean. *Droit constitutionnel et institutions politiques*. Montchrestien : Paris, 1987. 872 p.

Gougeon, Jacques-Pierre. *Allemagne : une puissance en mutation*. Gallimard, Paris, 2007. 522 p.

Gougeon, Jacques-Pierre. *L'Allemagne aujourd'hui*. Vigot : Paris, 1998. 140 p.

Gougeon, Jacques-Pierre. *L'Allemagne du XXI^e siècle, une nouvelle nation ?* Paris : Armand Colin, 2009, 191 p.

Graziano, Manlio (dir.). *L'Italie aujourd'hui*. L'Harmattan : Paris, 2004. 189 p.

Graziano, Manlio. *L'Italie Un État sans nation ? Géopolitique d'une identité nationale incertaine*. Éditions Érès : Ramonville, 2007. 391 p.

Grossman, Emiliano et Sauger, Nicolas. *Introduction aux systèmes politiques nationaux de l'UE*. Éditions de Boeck : Bruxelles, 2007. 256 p.

Guchet, Yves (dir.). *Les systèmes politiques des pays de l'Union européenne*. Armand Colin : Paris, 1994. 431 p.

Guillaume, Sylvie. *Histoire politique comparée. Grande-Bretagne, R.F.A. France 1945-1991*. Nathan : Paris, 1992. 127 p.

Guilly, Christophe, *Le crépuscule de la France d'en haut*. Flammarion : Paris. 2016, 232 p.

Guilly, Christophe. *La France périphérique*. Paris, Flammarion, 2014. 184 p.

Haby, René. *La vie publique en France août 2000-Juin 2001*, collec. Regards sur l'actualité n° 273. La documentation française : Paris, 2001. 240 p.

Hancock, Donald M., Conradt, David P., Peters, Guy B., Safran, William et Zariski, Raphael. *Politics in Western Europe*. Chatham House Publishers : New Jersey, 1998. 618 p.

Hege, Adelheid, Kimmel, Adolf, Martens, Stephan et Uterwedde, Henrik. *Regards sur l'Allemagne unifiée*. La documentation française : Paris, 2006. 166 p.

Hermet, Guy, Hottinger, Julien Thomas et Seiler, Daniel-Louis. *Les partis politiques en Europe de l'Ouest*. Economica : Paris, 1998. 519 p.

Jeffery, Charlie. « La dévolution au Royaume-Uni : anatomie d'un processus de réforme », *Politique et Sociétés*, 2002, vol. 21, n° 1, p. 3-23.

Jérémy Dousson, *Un populisme à l'italienne*, Paris : Les petits matins, 2018, 202 p.

Jérôme Fourquet, *Le nouveau clivage*. Cerf : Paris. 2018. 194 p.

Jones, Moya. *Le royaume désuni*. Ellipses édition marketing : Paris, 2003, 125 p.

Korinman, Michel, Caracciolo, Lucio (dir.). *À quoi sert l'Italie ?* La découverte/Limes : Paris/Rome, 1995. 256 p.

Lau, Élisabeth (dir.). *L'état de la France 2007-2008* (18^e édition). La découverte : Paris, 2007. 448 p.

Lauvaux, Philippe. *Les grandes démocraties contemporaines*. PUF : Paris, 3^e édition, 2004. 1060 p.

Lazar, Marc. « La gauche française au miroir de l'Italie », *Esprit*, 2002, n° 285, p. 100-103.

Lazar, Marc (dir.). *L'Italie contemporaine de 1945 à nos jours*. Fayard : Paris. 2009. 579 p.

Le Gloannec, Anne-Marie (dir.). *Allemagne, peuple et culture*. Éditions La découverte : Paris, 2005. 222 p.

Le Gloannec, Anne-Marie (dir.). *L'État en Allemagne*. Presses de Science Po : Paris, 2001. 458 p.

Le Gloannec, Anne-Marie. *La république fédérale d'Allemagne*. Le livre de poche : Paris, 1994. 222 p.

Lebreton, Jean-Pierre. *L'Administration générale : le système général*. La documentation française : Paris, 1997. 43 p.

Leruez, Jacques (dir.). *La Grande-Bretagne à la fin du XX^e siècle*. La documentation française : Paris, 1994. 161 p.

Leruez, Jacques. *L'Écosse, vieille nation, jeune État*. Éditions Armeline : Crozon, 2000, 344 p.

Leruez, Jacques. *Les institutions du Royaume-Uni*, n° 1.03. La documentation française : Paris, 1999. 51 p.

Leruez, Jacques. *Le système politique britannique*. Armand Colin : Paris, 2001. 331 p.

Levy, Jacques (dir.), *Atlas politique de la France*, Paris, Éditions Autrement, 2017, 95 p.

Leydier, Gilles. *La question écossaise*. Presses universitaires de Rennes : Rennes, 1998. 249 p.

Leydier, Gilles. *Partis et élections au Royaume-Uni depuis 1945*. Ellipses éditions marketing : Paris. 2004, 158 p.

Lhéréty, Annie et Jean-François. *Chronologie thématique de la Grande-Bretagne*. Nathan : Paris, 1996. 122 p.

Marx, Roland et Moindrot, Claude. *Les îles britanniques*. Éditions Clartés : Paris, 2000. 82 p.

McCarthy, Patrick. *L'Italie dans la tourmente*. Presses de Sciences Po : Paris, 1995. 265 p.

Mendras, Henri. *La Seconde Révolution française 1965-1984*. Gallimard : Paris, 1994. 456 p.

Mény, Yves. *Politique comparée*. Montchrestien : Paris, 1996. 477 p.

Mény, Yves. *Le système politique français*. Montchrestien : Paris, 1999. 158 p.

Michel Moulin, *La Grande-Bretagne contemporaine*. Éditions Bréal : Paris. 2017. 342 p.

Mignone, Mario B. *Italy Today. A country in transition*. Peter Lang Publishing : New York, 1995. 274 p.

Morris, Peter. *Histoire du Royaume-Uni*. Hatier : Paris, 1992. 349 p.

Mougel, François. *Les élites britanniques de la Glorieuse Révolution à Tony Blair*. Paris : Ellipses, 2005, 156 p.

Pactet, Pierre et Ferdinand Mélin-Soucramanien. *Droit constitutionnel*. Dalloz : Paris, 2011. 628 p.

Parodi, Jean-Luc (dir.). *Institutions et vie politique*, coll. Les notices. La documentation française : Paris, 2003. 190 p.

Pasquino, Pasquale. « Le gouvernement Berlusconi : une année après », *Pouvoirs*, n° 103, p. 13-28.

Pegoraro, Lucio. « Centralité et déclin du parlement », *Pouvoirs*, 2002, n° 103, p. 105-127.

Pellistrandi, Benoît. *La France depuis 1945*, coll. Synthèse. Armand Colin : Paris, 1999. 95 p.

Perrineau, Pascal et Rouban, Luc (dir.). *La politique en France et en Europe*. Presses de la Fondation nationale de science politique : Paris, 2007. 452 p.

Perrineau, Pascal. « La montée des droites extrêmes en Europe », *Études*, 2002, n° 3976, p. 605-613.

Perrineau, Pascal. « Le vote d'extrême droite en France : adhésion ou protestation ? », *Futuribles*, 2002, n° 276, p. 5-20.

Poirmeur, Yves. *Les partis politiques du XIX au XXI^e siècle en France*, LGDJ : Issy-les-Moulineaux. 2014. 191 p.

Portelli, Hugues. *Les régimes politiques européens*. Librairie générale française : Paris, 1994. 211 p.

Portelli, Hugues. « La nouvelle droite italienne et l'Europe », *Études*, 2002, n° 3976, p. 598-604.

Portelli, Hugues. *L'Italie de Berlusconi*. Buchet/Chastel : Paris, 2006. 106 p.

Prévost, Jean-Guy. *L'extrême droite en Europe*. Fides : Montréal, 2004. 134 p.

Rayner, Hervé. *L'Italie en mutation*. La documentation française : Paris, 2007. 191 p.

Rivière, Dominique. *L'Italie. Des régions à l'Europe*. Paris : Armand Colin, 2004. 249 p.

Roberts, Geoffrey K. *Party Politics in the New Germany*. Pinter : London, 1997. 227 p.

Rossetto, Jean, *Les institutions politiques de la France*. Armand Colin : Paris, 1992. 189 p.

Seiler, Daniel L. *Les partis politiques en Europe*, coll. Que sais-je ?, n° 1733. Presses universitaires de France : Paris, 3^e édition. 1996.

Seiler, Daniel L. *La vie politique des Européens*. Economica : Paris, 1998. 264 p.

Siedentop, Larry. *Democracy in Europe*. Allen Lane/The Penguin Press : London, 2000. 254 p.

Skach, Cindy. *Borrowing Constitutional Designs. Constitutional Law in Weimar Germany and the French Fifth Republic*. Princeton : Princeton University Press, 2005, 151 p.

Sorel-Sutter, Malika. *Décomposition française*. Fayard : Paris, 2017, 309 p.

Steiner, Jurg. *European Democracies*. Longman : New York, 1991. 335 p.

Théry, Michèle (dir.). *Initiation à la civilisation britannique*. Armand Colin : Paris, 1997. 255 p.

Toulemonde, Gilles. *Institutions politiques comparées*. Ellipses Édition Marketing : Paris, 2006, 151 p.

Tombs, Robert. « La révolte anglaise. Brexit, euroscepticisme et avenir du Royaume-Uni ». *Le Débat*, n° 193, 2017, p. 129-136.

Tribalat, Michèle. *Assimilation. La fin du modèle français*. Paris : Éditions du Toucan, 2013. 354 p.

Wahl, Alfred. *Les forces politiques en Allemagne*. Armand Colin : Paris, 1999. 368 p.

Wright, Tony, Gamble, Andrew. « De Thatcher à Blair : l'heure du bilan », *Esprit*, n° 286, p. 96-102.

LE CENTRE PAULO FREIRE

Le Centre Paulo Freire, qui est animé par des étudiantes et étudiants de deuxième et troisième cycles, sera ouvert 5 jours par semaine, au local A-3645. Le Centre offre un service d'appui académique aux étudiantes et étudiants inscrits dans les programmes de science politique. Pour connaître leurs heures d'ouverture, veuillez composer le 514 987-3000, poste 2544.

PLAGIAT

Règlement no. 18 sur les infractions de nature académique

Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constitue une infraction au sens de ce règlement.

La liste non limitative des infractions est définie comme suit :

- la substitution de personnes ;
- l'utilisation totale ou partielle du texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence ;
- la transmission d'un travail pour fins d'évaluation alors qu'il constitue essentiellement un travail qui a déjà été transmis pour fins d'évaluation académique à l'Université ou dans une autre institution d'enseignement, sauf avec l'accord préalable de l'enseignante, l'enseignant ;
- l'obtention par vol, manœuvre ou corruption de questions ou de réponses d'examen ou de tout autre document ou matériel non autorisés, ou encore d'une évaluation non méritée ;
- la possession ou l'utilisation, avant ou pendant un examen, de tout document non autorisé ;
- l'utilisation pendant un examen de la copie d'examen d'une autre personne ;
- l'obtention de toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle ;
- la falsification d'un document, notamment d'un document transmis par l'Université ou d'un document de l'Université transmis ou non à une tierce personne, quelles que soient les circonstances ;
- la falsification de données de recherche dans un travail, notamment une thèse, un mémoire, un mémoire-crédation, un rapport de stage ou un rapport de recherche.

Les sanctions reliées à ces infractions sont précisées à l'article 3 du Règlement no. 18.

Pour plus d'information sur les infractions académiques et comment les prévenir : www.integrite.uqam.ca

ENTENTE D'ÉVALUATION

6.4 Modalités d'application de l'évaluation et de la notation

- a) Si un examen fait partie des modalités d'évaluation, il ne peut intervenir dans le résultat global pour plus de cinquante pour cent (50%). Les autres éléments d'évaluation ne sont pas assujettis à cette disposition ;
- b) si l'évaluation porte sur un unique travail de trimestre, la production de ce travail doit donner lieu à plus d'une évaluation et à l'attribution d'une notation d'étape ;
- c) au fur et à mesure que sont effectuées les évaluations et notations d'étape, l'étudiante, l'étudiant doit en être informé.

6.9.2 Objet de l'entente d'évaluation

Compte tenu de ces informations, une entente doit intervenir entre la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues responsable du groupe-cours et les étudiantes, étudiants inscrits à ce groupe-cours sur les aspects particuliers suivants :

- a) le nombre et les échéances des évaluations;
- b) la pondération respective des contenus ou objets d'évaluation dans l'évaluation globale.

Cette entente doit respecter les modalités et échéances déjà établies, lorsque s'effectue une évaluation commune à plusieurs groupes d'un même cours.

6.9.3 Procédure

Cette entente doit être consignée et doit intervenir dans les deux semaines qui suivent le début officiel des cours (ou dans un laps de temps proportionnel s'il s'agit d'un cours à horaire spécial). L'entente à laquelle souscrivent la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues et la majorité des étudiantes, étudiants présents doit être signée par la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues et par deux étudiantes, étudiants du groupe-cours qui agissent alors à titre de témoins.

ÉVALUATION DES ENSEIGNEMENTS

Aux termes de l'article 1.6 de la Politique No. 23, les évaluations doivent dorénavant se faire en ligne et en classe, sauf si les circonstances ne permettent pas une évaluation en ligne, auquel cas elles peuvent être faites sur papier.

Les enseignantes et enseignants seront invités à choisir la plage horaire de 30 minutes (dans le 12^e ou 13^e cours du trimestre) où ils réserveront du temps pour que les étudiantes et étudiants procèdent à l'évaluation. Pour tous les étudiants de ce groupe-cours, la période sera alors limitée à cette journée précise. Dans les autres cas, la période entière de deux semaines sera ouverte pour tous les étudiants du groupe-cours.

À noter que cela ne s'applique pas aux 2^e et 3^e cycles.

<http://www.evaluation.uqam.ca>

POLITIQUE 16 CONTRE LE HARCÈLEMENT SEXUEL

Le harcèlement sexuel se définit comme étant un comportement à connotation sexuelle unilatéral et non désiré ayant pour effet de compromettre le droit à des conditions de travail et d'études justes et raisonnables ou le droit à la dignité.

La Politique 16 identifie les comportements suivants comme du harcèlement sexuel :

Manifestations persistantes ou abusives d'un intérêt sexuel non désirées.

1. Remarques, commentaires, allusions, plaisanteries ou insultes persistants à caractère sexuel portant atteinte à un environnement propice au travail ou à l'étude.
2. Avances verbales ou propositions insistantes à caractère sexuel non désirées.
3. Avances physiques, attouchements, frôlements, pincements, baisers non désirés.
4. Promesses de récompense ou menaces de représailles, implicites ou explicites, représailles liées à l'acceptation ou au refus d'une demande d'ordre sexuel.
5. Actes de voyeurisme ou d'exhibitionnisme.
6. Manifestations de violence physique à caractère sexuel ou imposition d'une intimité sexuelle non voulue.
7. Toute autre manifestation à caractère sexuel offensante ou non désirée.

Pour plus d'information :

http://www.instances.uqam.ca/ReglementsPolitiquesDocuments/Documents/Politique_no_16.pdf

Pour obtenir du soutien :

Pour rencontrer une personne ou faire un signalement :

Bureau d'intervention et de prévention en matière de harcèlement
514-987-3000, poste 0886

Pour la liste des services offerts en matière de violence sexuelle à l'UQAM et à l'extérieur de l'UQAM :

<http://www.harcelement.uqam.ca>

CALACS Trêve pour Elles – point de services UQAM :

514-987-0348
calacs @uqam.ca
www.tredepourelles.org

Service de soutien psychologique (Services à la vie étudiante) : 514-987-3185 Local DS-2110

Pour le Service de la prévention et de la sécurité : 514-987-3131

CENTRE DE DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL (CDP)

Le CDP est le lieu de rencontre entre le milieu professionnel et l'université. Il a pour mandat d'accompagner les étudiant.e.s dans leur cheminement de carrière.

Par le développement de contacts avec des employeurs, l'établissement de lien avec les milieux de travail et le réseautage avec les diplômé.e.s, le CDP vise à promouvoir la qualité et l'engagement des étudiantes et des étudiants de la Faculté de science politique et de droit de l'UQAM.

Pour les étudiant.e.s de la Faculté de science politique et de droit, le CDP...

- ...Met à leur disposition les outils et le soutien nécessaires à la recherche de stages ou d'emploi professionnels;
- ...Offre la formation et l'information pertinentes à une insertion efficace sur le marché du travail;
- ...Organise diverses activités permettant de réaliser toutes les possibilités de carrières qui s'offrent à elles et eux;
- ...Met sur pieds plusieurs occasions de rencontre et de réseautage avec des employeurs potentiels et des diplômé.e.s de la FSPD.

Passez-vous voir au W-2520!

Suivez notre calendrier d'activités à l'adresse suivante : <https://cdp-fspd.uqam.ca/>

Écrivez-nous au politique.cdp.fspd@uqam.ca

Aimez notre page Facebook : Centre de développement professionnel – FSPD UQAM